

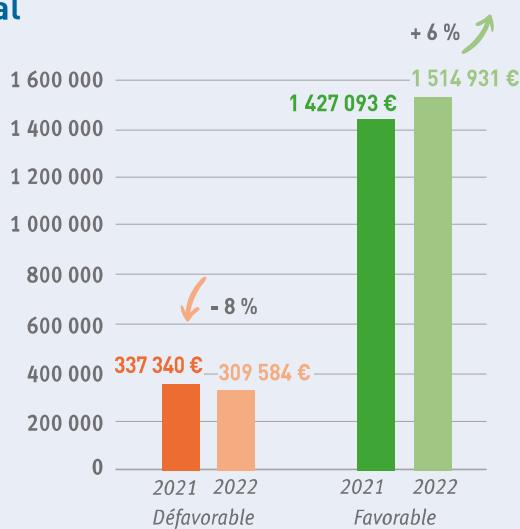
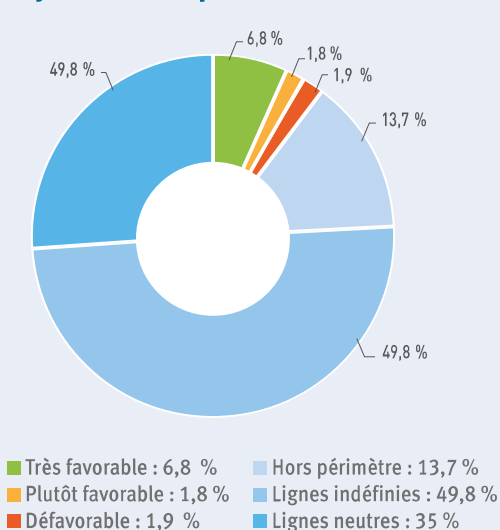
Budget 2022 une gestion

Le budget de la commune, pour l'année 2022, a été voté le 23 février dernier lors du Conseil municipal. Un budget qui respecte le cadre budgétaire fixé pour toute la durée du mandat : un niveau d'investissement responsable (5 millions d'euros), le contrôle de l'évolution des dépenses de fonctionnement (12 millions d'euros) pour préserver les marges de manoeuvre de la collectivité, le maintien du niveau d'épargne et la maîtrise de l'endettement pour garantir les grands équilibres financiers.

Quel Budget vert en 2022 ?

Réalisé pour la première fois en 2021 à Betton, qui compte parmi les villes précurseurs de France à avoir entrepris cette démarche, le Budget vert consiste à analyser et à qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses incluses dans le budget global de la commune. Défavorables ou favorables au climat ? Zoom sur les dépenses vertes de la commune.

Analyse de la part des dépenses du budget ayant un impact environnemental



Le solde pour l'année 2022 est de 1205 347 €

Les dépenses dites « hors périmètre », « indéfinies » et « neutres » sont des dépenses purement comptables dont les actions correspondantes n'ont pas d'impact connu sur le climat ou ne sont pas mesurables (ex : charges du personnel, emprunts, assurances, prestations, etc.)

Les principales dépenses favorables au climat sont :

Le contrat EDF de fourniture en énergie verte, le contrat GAZ avec 20 % de bio, l'équivalent de 40 % d'alimentation bio, des produits d'entretien éco-labels, les installations de capteurs d'énergie, de leds, les acquisitions de véhicules utilitaires électriques, l'extension des jardins familiaux à la Chaperonnais, la rénovation de chemins piétons-cycles.

Les dépenses défavorables sont :

La partie du gaz qui n'est pas bio, le carburant, les dépenses informatiques.

Un bu
17 24

Dépenses de
fonctionnement
12 287 000 €

Répartition pour 100 fonctionnement

42 €



pour l'enfance, la jeunesse,
le sport, la culture et
les associations

18 €



pour la citoyenneté
et la solidarité

2 €



pour les intérêts
de la dette

maîtrisée

Budget de
9 000 000 €

Dépenses
d'investissement
4 962 000 €

Opérations financières

1 147 000 €

(dont remboursement d'emprunts)

Investissements consacrés
aux équipements structurants

2 600 000 €

(dont participation à la voirie Rennes Métropole)

PRINCIPAUX PROJETS

➔ TERRAIN MULTI-USAGES



2022

➔ CRÉATION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME



2022 - 2023

➔ GROUPE SCOLAIRE DE LA HAYE-RENAUD
(rénovation-extension maternelle)



2022 - 2024

➔ RACHAT ET RÉNOVATION DU PRIEURÉ



2022 - 2025

Investissements récurrents

1 215 000 €

Dont

➔ **380 000 €**

Amélioration de nos bâtiments
communaux (y compris l'accessibilité)



➔ **130 000 €**

Études d'urbanisme,
aménagements infrastructures,
extension jardins familiaux...



➔ **350 000 €**

Achat de matériels pour les services
(dont 80 K€ pour l'achat d'une balayeuse)



€ dépensés en
t en 2022 :

22 €



pour l'aménagement
urbain et le cadre de vie

16 €



pour l'administration
générale et les NTIC
(Nouvelles Technologies
de l'Information
et de la communication)